

L'ASSOCIATION KAN AR MOR

Basée dans le département du Finistère, Kan Ar Mor est engagée au service des personnes en situation de handicap et des personnes âgées. Elle les accompagne dans leur parcours de vie et de santé afin de favoriser leur développement personnel, leur épanouissement et leur insertion sociale et professionnelle. 29 établissements et services : ESAT, Foyers d'hébergement (FAM/FV/UVE/UPHV), Résidence-autonomie, SAVS-SAMSAH...

 Finistère sud



1 000 personnes accompagnées



500 salariés

RECRUTE

2 éducateur.rice.s spécialisé.e.s - coordonnateur.rice.s (ES - CESF - IDE...)

Pour le Foyer de vie et Établissement d'accueil médicalisé d'Audierne.



Type de contrat :
CDI



Temps de travail :
Temps plein



Lieu :
Audierne



Convention collective
nationale 66

MISSIONS ET RÔLE :

- Communication et coordination de projets individuels et collectifs d'équipes basés sur l'animation des lieux de vie et sur le développement des partenariats extérieurs locaux.
- Souhaitant s'investir dans un projet d'établissement dynamique et près de personnes en situation de handicap.
- Souhaitant s'impliquer dans une collectivité humaine et sociale avec pour objectif l'épanouissement et le bien-être des personnes accueillies.
- Être à même de s'intégrer pleinement et rapidement dans une équipe pluridisciplinaire (accompagnant éducatif et social, aide-soignant, infirmier...).

COMPÉTENCES - QUALIFICATIONS :

- Diplômes : ES, CESF, IDE ou autre master «coordination».
- Bonne connaissance du secteur médico-social et des personnes en situation de handicap.
- Aptitudes et compétences à travailler en équipes et en réseau.
- Expériences souhaitées en collectivités.

POSTULER :

Les candidatures, accompagnées d'une lettre de motivation et d'un CV, sont à adresser

ASSOCIATION KAN AR MOR
Foyer d'Audierne
Mme la directrice
Impasse aviateur François Le Meur
29770 Audierne
foyeraudierne@kanarmor.fr

Votre candidature est gérée à des fins de recrutement et de façon confidentielle par le service des ressources humaines et/ou l'établissement concerné au sein de l'association Kan Ar Mor. Votre candidature est conservée 1 an à compter du dernier contact et peut être communiquée à l'ensemble des responsables des établissements de l'association Kan Ar Mor. Vous disposez d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification, d'effacement, de limitation et de portabilité. Pour toute information, voir page « Données personnelles » de notre site internet www.kanarmor.fr